



CONFERENCE REIF
ACCOMPAGNER LES GENERATIONS :
UN ENJEU POUR LA SECURITE SOCIALE EN FRANCE ET EN EUROPE
25 MARS 2022, CESE, PARIS

PROGRAMME

La [REIF](#) organise une conférence de haut niveau **le 25 mars 2022**, de 9h à 17h30 au cours de la présidence française du Conseil de l'Union européenne et avec la labellisation de celle-ci sur la thématique ***Accompagner les générations : un enjeu pour la Sécurité sociale en France et en Europe.***

Cet évènement rassemblera environ 150 personnes au Conseil économique, social et environnemental à Paris et se tiendra également à distance. Il fera l'objet d'une interprétation simultanée français-anglais.

Inscription et café d'accueil
8h00-9h00

Entrée du bâtiment: 9 Place d'Iéna, 75016 Paris

Session introductive
9h00-9h30

Martine Vignau, vice-présidente du CESE (**confirmée**)

Isabelle Sancerni, présidente de la REIF (**confirmée**)

Nicolas Schmit, commissaire européen à l'Emploi et aux droits sociaux (**confirmé**)

Dragoş Pişlaru, eurodéputé, président de la commission Emploi et Affaires sociales au Parlement européen (Roumanie – Renew Europe) (**confirmé**)

Clément Beaune, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé des Affaires européennes (**confirmé pour un message vidéo**)

Table ronde 1

9h30 – 10h45

Comment répondre aux défis démographiques liés au vieillissement dans l'UE ?

Table ronde 2

10h45 – 12h

Le soutien aux familles et aux demandeurs d'emploi, deux leviers complémentaires d'une politique efficace de lutte contre la pauvreté.

Pause déjeuner

12h – 14h

Table ronde 3

14h – 15h30

Accès à l'innovation en santé et mécanismes de régulation des prix.

Table ronde 4

15h30 – 17h

Comment réduire la concurrence sociale en garantissant une mobilité juste et équitable ?

Session conclusive

17h – 17h30

Synthèse des débats et perspectives

LES TABLES-RONDES : CONTENU

Table ronde 1

Comment répondre aux défis démographiques liés au vieillissement dans l'UE ?

(9h30-10h45)

Cette table ronde, qui sera introduite par une présentation comparative de l'impact du vieillissement en France et en Europe, vise à mettre en exergue les défis communs à l'ensemble des États membres mais également les spécificités des approches (par exemple politique d'action sociale des organismes de sécurité sociale en France, approche holistique et recours au numérique au Danemark...).

Thèmes abordés

- Accès aux droits des assurés sociaux ;
- Approche fondée sur le cycle de vie (prévention santé tout au long de la vie, politique de l'emploi, conciliation vie privée-professionnelle...) ;
- Mise en place de services intégrés en réseau au niveau local qui permettent de faciliter les démarches administratives des assurés ;
- Mise en valeur de la spécificité et de la valeur ajoutée des prestations extra-légales d'action sociale ;
- Politiques et actions de soutien aux populations dans les zones rurales ;
- Approche domiciliaire afin de préserver l'autonomie des personnes âgées et de proposer une offre globale individualisée ;
- Questionnement quant aux restes à charge en établissement dans une perspective comparative.

Intervenants

Fabrice Lenglard, directeur de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), ministère des Solidarités et de la Santé (**confirmé**)

François-Emmanuel Blanc, directeur général de la Ccmsa (**confirmé**)

Renaud Villard, directeur Général de la Cnav (**confirmé**)

Virginie Magnant, directrice de la Cnsa (**confirmée**)

Nanna Skovgaard, directrice Santé et Seniors chez KL, la communauté des communes au Danemark (**confirmée**)

Modératrice

Isabelle Moreau, directrice de la rédaction du Pôle social/RH d'AEF Info

Table ronde 2

Le soutien aux familles et aux demandeurs d'emploi, deux leviers complémentaires d'une politique efficace de lutte contre la pauvreté.

10h45 -12h

La thématique centrale est la lutte contre la pauvreté traitée via deux volets complémentaires.

Un premier volet place l'emploi des parents comme première condition contre le risque de pauvreté des familles ; un second présente les allocations de chômage en tant que stabilisateur économique et social au cours de périodes de non-emploi.

Thèmes abordés

- La conciliation vie privée-vie professionnelle et l'investissement dans l'accueil du jeune enfant pour assurer la participation des parents au marché de l'emploi (dont les mesures prises pendant la crise Covid) ;
- La présentation du rôle de l'assurance chômage en tant que stabilisateur économique et social, le lien avec la solidarité nationale ;
- Les mesures spécifiques prises pendant la crise Covid en matière d'assurance chômage ;
- L'approche "cycle de vie"/"parcours de vie" et le soutien personnalisé apporté aux assurés.

Intervenants

Pascale Coton, vice-présidente de la Cftc, vice-présidente du CESE et membre de la commission affaires sociales et santé (**confirmée**)

Patricia Ferrand, présidente de l'Unédic (**sous réserve**)

Michel Villac, président du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge (**confirmé**)

Martina Štěpánková Štýbrová, directrice du Département de la politique familiale et des droits des enfants, Ministère du travail et des affaires sociales, République tchèque (**confirmée**)

Rita Skrebiskiene, vice-présidente du Comité de la protection sociale (**confirmée**)

Modératrice

Isabelle Moreau, directrice de la rédaction du Pôle social/RH d'AEF Info

Table ronde 3
Accès à l'innovation en santé et mécanismes de régulation des prix.
(14h-15h30)

À quelques mois de la refonte du cadre pharmaceutique européen, cette table ronde vise à faire le point sur les défis qui se posent aux États membres pour garantir un accès réel (et idéalement rapide) aux innovations en santé pour les patients tout en garantissant la soutenabilité pour les régimes d'assurance maladie. Les solutions innovantes, en particulier les nouveaux types de contrats, seront débattues.

Thèmes abordés

- Quelles sont les difficultés rencontrées dans l'accès à l'innovation pharmaceutique ? Sont-elles similaires à l'ensemble des États membres ?
- Quelles pratiques innovantes sont ou peuvent-elles être mises en œuvre ? Comment améliorer l'accès tout en maîtrisant les prix et en assurant la soutenabilité des systèmes ?
- Quel rôle pour l'Union européenne dans le soutien aux États membres, quels dispositifs prévoir dans la révision du cadre pharmaceutique ?
- Les coopérations multilatérales peuvent-elles soutenir un accès rapide et meilleur marché ?

Intervenants

Thomas Fatôme, directeur général de la Cnam (**confirmé**)

Doris Pfeiffer, présidente du Conseil d'administration de la GKV (Allemagne) (**confirmée**)

Benoît Collin, administrateur général de l'INAMI (Belgique) (**confirmé**)

Sylvain Giraud, chef d'unité Produits médicaux, DG Santé, Commission européenne (**confirmé**)

Ruth Lopert, analyste des politiques de santé OCDE (**confirmée**)

Modératrice

Dimitra Panteli, analyste des systèmes de santé, Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé.

Table ronde 4
Comment réduire la concurrence sociale en garantissant une mobilité juste et équitable ?
(15h30-17h)

Dans le contexte législatif incertain induit par l'absence d'accord sur la révision des Règlements de coordination, et alors que les formes de mobilité évoluent, cette table ronde permettra de mettre l'accent sur les pistes politiques envisagées pour adapter le cadre juridique mais aussi de mettre en valeur les bonnes pratiques, les projets pilotes et les coopérations entre les organismes de sécurité sociale dans l'UE.

Thèmes abordés

- Comment appliquer concrètement le principe de coopération loyale entre administrations de sécurité sociale dans l'UE ?
- Leviers et actions concrètes améliorant les droits des travailleurs mobiles ;

- Un exemple d'une coopération aboutie : la construction de l'outil de gestion de la mobilité internationale de l'Urssaf Caisse nationale inspiré des dispositifs belges de l'Office national de sécurité sociale ;
- Études empiriques et économiques à large échelle permettant de mieux mesurer les phénomènes de la fraude au détachement et à la pluriactivité ;
- Dimension plus prospective : des alternatives possibles au principe d'unicité de la législation applicable des règlements européens de coordination ? Autres...

Intervenants

Gabriele Bischoff, eurodéputée (Allemagne – S&D, rapporteure sur les Règlements de coordination) **(confirmée)**

David Dion, chef d'unité Règlement européens de coordination de sécurité sociale (Commission européenne, DG EMPL) **(confirmé)**

Bruno De Pauw, conseiller général à l'Office national de sécurité sociale (Belgique) **(confirmé)**

Mathilde Munoz, économiste, École d'Économie de Paris **(confirmée)**

Bruno Grégoire, sous-directeur relations européennes et internationales à l'Urssaf Caisse nationale **(confirmé)**

Modératrice

Elise Debiès, avocate, Cabinet Avoclex.

Session conclusive

17h – 17h30

Synthèse des débats et perspectives

PATRONAGE/ LABELLISATION

Le Secrétariat Général de la Présidence française du Conseil de l'UE (SGPFUE) a octroyé à la REIF la labellisation de la conférence dans le cadre des événements organisés par la société civile sous présidence française du Conseil de l'UE (hors budget PFUE).

La Représentation des Institutions Françaises de sécurité sociale auprès de l'Union européenne (REIF) a été créée en mai 2003 pour représenter les caisses de sécurité sociale française de base auprès de l'Union européenne. Depuis le 01 avril 2015, elle regroupe toutes les branches du régime général pour les travailleurs salariés et indépendants et le régime agricole : l'assurance maladie (CNAM), la retraite (CNAV), la famille (CNAF), le recouvrement (Urssaf Caisse nationale anciennement Acoiss), la mutualité sociale agricole (CCMSA), ainsi que l'École Nationale Supérieure de Sécurité sociale (EN3S), l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS). Le Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (CLEISS) et la Caisse de Retraite du Personnel Navigant Professionnel de l'Aéronautique Civile (CRPNPAC) l'ont également rejoint. L'Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Unédic) et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) sont membres observateurs de la REIF depuis 2021. La REIF dispose d'un bureau de représentation permanent à Bruxelles.

